DECALIA

Communiqué de presse

Genève, le 23 septembre

DECALIA,
pionnier suisse de l'économie circulaire

La Fondation Ellen MacArthur vient de publier « Financing the circular economy: Capturing the Opportunity », rapport instructif qui met en lumière le potentiel économique de la transition vers l'économie circulaire et son attrait croissant pour les investisseurs. Fondée en 2010 par la navigatrice Ellen MacArthur, la Fondation veut amener les gouvernements, les chefs d'entreprise et les scientifiques à placer l'économie circulaire au cœur de leurs priorités. Pionnière dans ce domaine, la boutique genevoise DECALIA y est mentionnée pour la gestion de l'un des très rares fonds actions consacrés exclusivement à ce thème. Pour l'année 2020, la fondation Ellen MacArthur n'en répertorie que 6. Lancé en 2018, le fonds DECALIA Circular Economy a d'ailleurs été le tout premier à s'engager sur cette voie.
Comme le souligne l'étude, l'économie circulaire est l'un des axes majeurs autour desquels vont s'articuler la mise en œuvre des grandes politiques ESG qui s'esquissent en ce moment. « L'efficacité énergétique et le passage aux énergies renouvelables ne peuvent résoudre que 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, précise-t-elle. En limitant les demandes en énergie et en utilisant plus longtemps produits et matériaux en circulation, l'économie circulaire peut contribuer à lutter contre les 45 % d'émissions restantes. D'un point de vue strictement financier, les enjeux sont considérables comme l'atteste le volume pris par les investissements ESG qui atteignaient 31'000 milliards de dollars en 2018. Selon différentes estimations, l'économie circulaire pourrait générer à elle seule des opportunités s'élevant à 1'800 milliards d'euros d'ici à 2030 en Europe, et à près de 10'000 milliards de dollars d'ici à 2040 en Chine. « De nombreuses opportunités liées à l'économie circulaire continueront à se multiplier et ce dans la plupart des secteurs », confirme Clément Maclou, gérant du fonds DECALIA Circular Economy. Aujourd'hui, les plastiques, la mode et l'alimentation sont les secteurs les plus concernés. Le cas des emballages plastiques est assez significatif. C'est un marché qui pèse aujourd'hui environ 250 milliards de dollars et de profonds changements l'attendent. Les déchets qui polluent aujourd'hui les mers et les océans couvrent désormais une superficie équivalente à celle de l'Inde. Il est devenu plus qu'urgent de s'assurer que les plastiques de la prochaine génération puissent être réutilisés, recyclés voire compostés dans la pratique. L'économie circulaire va permettre le développement de solutions dans ce domaine et dans bien d'autres. Au cours des ces prochaines décennies, les consommateurs seront certainement amenés à changer leur comportement, mais les producteurs devront également trouver des alternatives. Il appartient désormais aux investisseurs de prendre la mesure de ces bouleversements, d'identifier les meilleures opportunités et d'adapter leurs allocations en conséquence ».

Clément MACLOU
Lead portfolio manager, DECALIA Circular Economy

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :
Jérôme Sicard - B-Public - +41 79 696 15 18 - jsi@b-public.ch

A propos de DECALIA :

Créée en 2014 à Genève, DECALIA Asset Management SA est une société de gestion privée et institutionnelle. Avec 45 collaborateurs et des actifs en gestion qui atteignent CHF 3.5 milliards, DECALIA a connu un développement rapide, notamment grâce à son expérience de gestion active construite au cours des 30 dernières années par ses fondateurs. Les stratégies développées par DECALIA, pour la plupart disponibles en format UCITS, se concentrent autour de quatre axes d'investissement considérés comme prometteurs à long terme : la désintermédiation du secteur bancaire en Europe, la quête du rendement, les nouvelles tendances de consommation et les inefficiences de marché. Orientée sur les solutions concrètes, DECALIA se consacre entièrement à générer pour ses clients une performance supérieure ajustée au risque, tout en assurant le plus haut niveau de service. Les valeurs fondamentales qui forment son ADN et fondent son action sont l'engagement, l'innovation et l'esprit d'équipe. Sa philosophie de gestion se base sur plusieurs principes de base : une gestion du risque rigoureuse, la préservation du capital, un style de gestion actif et la sélection des meilleurs talents. DECALIA est régulée par la FINMA à travers une licence de gestionnaire de placements collectifs (LPCC). Hormis son siège de Genève, DECALIA est également présente à Zurich et à Milan, à travers DECALIA Asset Management SIM SpA.

Informations légales

Ce communiqué de presse est conçu uniquement dans un but d'information. Ce document est confidentiel et n'est destiné à être utilisé que par la personne à qui il a été transmis. Il n'est ni prévu, ni destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité qui est citoyenne ou résidente d'une localité, état, pays ou juridiction dans lequel une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation. Ce document n'est pas un memorandum d'offre et ne devrait pas être considéré comme une sollicitation d'acheter ou d'investir dans DECALIA SICAV. Toute offre d'achat d'actions des fonds basée sur ce document ne pourra pas être considérée comme valable. Le prospectus, le KIID, les statuts, les rapports annuels et semestriels (les « documents légaux ») peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse indiquée ci-dessous. Prière de lire les documents légaux avant d'investir et de prendre note des facteurs de risque listés dans le prospectus du fonds, qu'il n'est pas prévu de reproduire intégralement dans ce document. Aucune garantie ne peut être donnée que les fonds présentés atteindront leurs objectifs. La valeur d'un investissement peut baisser aussi bien que monter et les actionnaires risquent de perdre une partie ou la totalité de leur investissement. Par ailleurs, les chiffres de performances inclus dans ce document ne tiennent pas compte ni des frais de compte, ni des frais prélevés à l'émission ou au remboursement des actions, ni des taxes qui peuvent être prélevées. Des modifications des taux de change peuvent entraîner une augmentation ou une diminution de votre rendement. Il est recommandé que toute personne intéressée à investir dans les fonds présentés prenne conseil auprès de conseillers légaux et fiscaux indépendants afin d'établir si un tel investissement est compatible avec ses propres objectifs. Les informations et les chiffres contenus dans le document sont valables au moment de la publication et il n'existe aucune obligation de les mettre à jour.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Jérôme Sicard - B-Public - +41 79 696 15 18 - jsi@b-public.ch